



AOC/CE9F

**RAPPORT
DE LA 17^{ème} REUNION DU COMITE DES EXPERTS DE
LA CONFERENCE DES DIRECTEURS GENERAUX DES
DOUANES DE LA REGION DE L'ORGANISATION
MONDIALE DES DOUANES DE L'AFRIQUE
OCCIDENTALE ET CENTRALE**

Sheraton Grand Hotel Conakry, Guinée

Du 19 au 21 décembre 2016

CONTEXTE :

1. La dix-septième réunion du Comité des experts de la Conférence des Directeurs Généraux des Douanes de la Région de l'Organisation Mondiale des Douanes de l'Afrique Occidentale et Centrale (OMD-AOC) s'est tenue à l'hôtel Sheraton, à Conakry en Guinée, du 19 au 21 décembre 2016.
2. Cette importante rencontre, inscrite dans l'agenda des activités de la Région OMD-AOC, avait pour but notamment d'évaluer la mise en œuvre des recommandations de la 21ème Conférence des DG des Douanes qui s'est tenue à l'hôtel Radisson Blu d'Abidjan, du 27 au 29 avril 2016 et d'examiner les rapports de la Vice-présidence, du Secrétariat de l'OMD et des structures régionales, ainsi que les questions financières et les sujets nouveaux.
3. La réunion a enregistré la participation de seize (16) des vingt-trois (23) administrations membres de la Région, de la Vice-présidence, du Secrétariat de l'OMD, du Bureau Régional de Renforcement des Capacités (BRRC), des Centres Régionaux de Formation (CRF) de Ouagadougou, de Brazzaville et d'Abuja, des Bureaux Régionaux de Liaison, chargés du Renseignement de l'Afrique Occidentale et de l'Afrique Centrale (BRLR-AO et BRLR-AC).
4. La liste des participants est jointe.

I. CEREMONIE D'OUVERTURE

5. La cérémonie d'ouverture présidée par **Dr MOHAMED LAMINE DOUMBOUYA**, Ministre du Budget de Guinée, a été ponctuée par quatre (4) allocutions de circonstance.
6. **Le Général de Brigade TOUMANI SANGARE**, Directeur Général des Douanes de Guinée a souhaité la bienvenue aux différentes délégations qui ont fait le déplacement de Conakry pour prendre part à cette rencontre du comité des Experts de la région OMD/AOC. Il a saisi cette opportunité pour remercier le secrétariat Général de l'OMD et la vice-présidence de la région pour leur implication dans l'organisation de cette réunion, qui témoigne aujourd'hui le retour de la Guinée sur la scène internationale après une crise sanitaire aigüe qui a provoqué son isolement durant une longue période. C'est le lieu de saluer du fond du cœur l'élan de solidarité de la communauté douanière internationale au moment de cette crise.
7. Dans son allocution, Monsieur **ASSADOU MALAN**, au nom du Contrôleur Général **ISSA COULIBALY**, Directeur Général des Douanes Ivoiriennes et Vice-président de l'Organisation Mondiale des Douanes pour la Région Afrique Occidentale, a exprimé la reconnaissance du Vice-président aux plus hautes autorités de la République de Guinée, ainsi qu'à Monsieur le Directeur Général des Douanes Guinéennes et à ses collaborateurs, pour la parfaite organisation de la présente rencontre mais aussi pour l'accueil chaleureux et fraternel réservé à l'ensemble des délégations.

8. Il a par ailleurs relevé quatre défis majeurs auxquels fait face la Région. Au traditionnel défi de mobilisation des recettes au profit du trésor public viennent s'ajouter, de façon non exhaustive, ceux liés à la facilitation des échanges, à la fraude commerciale, au droit de la propriété intellectuelle, au renseignement, à la circulation des stupéfiants, tout ceci, dans un contexte marqué par l'accroissement exponentiel de la criminalité transnationale organisée.
9. Pour relever ces défis, nos administrations douanières se doivent de s'engager dans un processus irréversible et permanent de réformes avec, bien évidemment, l'appui de l'OMD et de nos structures régionales dont les outils et instruments développés, concourent à l'accroissement des capacités d'adaptation.
10. Monsieur **BERNARD ZBINDEN**, au nom du Secrétariat de l'OMD et en sa qualité de Coordonnateur Régional AOC des activités de renforcement des capacités, a exprimé ses vifs remerciements aux autorités guinéennes pour l'accueil chaleureux et la bonne et constructive collaboration entretenue avec le Secrétariat de l'OMD.
11. Il a par ailleurs revisité les différentes activités menées par l'OMD auprès des douanes guinéennes. Activités qui ont connu un ralentissement avec l'épidémie à virus Ebola.
12. Le Représentant du Secrétariat de l'OMD a rappelé les Experts qu'il s'agit dans cette rencontre de préparer le programme et les documents de travail pour la 22ème Conférence des DG Douanes qui aura lieu à Dakar en Avril 2017. Pour ce faire les Experts se pencheront également sur certaines questions prioritaires et des défis qui préoccupent nos Douanes. Ces aspects ne peuvent pas être entièrement résolus au niveau national mais nécessitent une approche stratégique et une coordination au niveau régional, éventuellement même globale.
13. Enfin, Dr **MOHAMED LAMINE DOUMBOUYA**, Ministre du Budget a tout d'abord souhaité la bienvenue aux différentes délégations et remercié les pays membres de la Région pour avoir répondu massivement présent à ces assises. Il a saisi cette opportunité pour exprimer au nom du Président de la République, son Excellence Professeur Alpha CONDE, sa profonde gratitude et ses sincères remerciements pour la tenue de cette importante réunion à Conakry.
14. Il a attiré l'attention des experts sur les enjeux considérables de nos douanes : mobilisation des ressources, lutte contre la fraude, facilitation et sécurisation des échanges, dématérialisation du dédouanement, protection de la société et de l'environnement, promotion du partenariat, communication et transparence.
15. En déclarant ouverts les travaux du Comité, il a formulé l'espoir qu'à l'issue des travaux, des recommandations pertinentes seront faites.

II : PRELIMINAIRES

16. A l'issue de la cérémonie d'ouverture des travaux, le bureau de session du Comité est constitué ainsi qu'il suit :

- La réunion est co-présidée par le représentant de la Vice-présidence (Côte d'Ivoire) de la Région et le Coordonnateur régional de l'OMD, assistés du Directeur du BRRC et de la Guinée ;
- Le Cameroun, le Niger, le Ghana et la Guinée sont désignés rapporteurs.

17. Le Comité a adopté avec amendements, l'ordre du jour articulé autour des points suivants :

1- EXAMEN DES RAPPORTS :

- Bureau du Vice-président, y compris la présentation de la vision de son mandat
- Secrétariat de l'OMD
- Bureau Régional pour le Renforcement des Capacités (BRRC)
- Centres Régionaux de Formation (CRF)
- Bureaux Régionaux de Liaison Chargés du Renseignement (BRLR) Afrique Occidentale / Afrique Centrale
- GTR Informatique
- Comité Finances d'audit

2- Présentation du Coordonnateur de l'OMD pour la Région AOC :

- Intensification du processus d'accréditation des experts AOC
- Elaboration du rapport du Coordonnateur sur les progrès réalisés en matière de renforcement des capacités et au Conseil de l'OMD

3- 2^{ème} Conférence des donateurs :

- Progrès réalisés en matière de maturation des projets et travaux préparatoires de la 2^{ème} conférence des donateurs Résumé des travaux de la 8^{ème} réunion du Sous-Comité des DGD de l'Union Africaine (Harare, novembre 2016)
- Résumé de la 76^{ème} session de la Commission de Politique Générale (CPG) de l'OMD (Russie, décembre 2016)

4- Facilitation des échanges

- Mise en œuvre de l'AFE de l'OMD :
 - Evolution au niveau de la gestion du programme MERCATOR
 - Evolution enregistrée dans les différents pays
- Adhésion à la Convention de Kyoto révisée : la situation des différents pays

5- Nouveaux sujets :

- La douane numérique : présentation du projet de dématérialisation des procédures à la Direction Générale des Douanes de Côte d'Ivoire
- Lutte contre l'insécurité grandissante dans la région : état d'avancement du projet SPC++ mené par le Nigeria
- Etat d'avancement du projet d'interconnexion

6- Etat de mise en œuvre des recommandations issues de la 21^{ème} Conférence des Directeurs Généraux des Douanes :

- Vice-président
- Secrétariat de l'OMD
- BRRC
- Centres Régionaux de Formation (CRF)
- Bureau Régionaux de Liaison chargé de renseignement(BRLR)

7- Synthèse de la mise en œuvre des recommandations adressées aux administrations douanières de la région

- Fin des contrats avec les sociétés d'inspection
- Présentation des nouvelles activités de l'OMD dans la région

8- Rédaction des recommandations et de la 17ème réunion du Comité des experts

9- Discussion sur le projet d'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité des experts et de la 22^{ème} Conférence des Directeurs Généraux des Douanes de la région OMD- AOC à Dakar

10-Adoption des recommandations de la 17^{ème}réunion du Comité des Experts

11-Cérémonie de clôture

III : DÉROULEMENT DES TRAVAUX :

18. Les travaux de la 17ième réunion du Comité des experts ont débuté par une série de présentation des rapports d'activités des différentes structures.

A) EXAMEN DES RAPPORTS

Bureau du Vice-président, y compris la présentation de la vision du mandat

19. Le représentant du Vice-président a, dans, ses propos liminaires, rappelé que la Côte d'Ivoire qui succède au Cameroun, a officiellement pris service après la session du Conseil de l'OMD de juillet 2016. Mais, auparavant une cérémonie de passation de cahier de charges a eu lieu à Yaoundé.

20. Au titre de participation à des réunions régionales et internationales, le bureau de la Vice-présidence a participé à la réunion des Points de contact pour le renforcement des capacités tenue à Bamako, à la réunion du Sous -comité des Directeurs Généraux des Douanes de l'Union Africaine à Harare. Il a en outre participé à la 76^{ème} réunion de politique générale à Moscou ainsi qu'à la 7^{ème} réunion annuelle statutaire conjointe des correspondants nationaux de la région OMD-AOC.

21. La Vice-présidence a également adressé plusieurs correspondances à certaines administrations douanières pour des besoins spécifiques.

22. Dans une seconde présentation, la vice-présidence a décliné sa vision qui est celle de faire de la région AOC, une région de référence. Elle s'articule autour de la

dynamisation des structures de la région, des structures efficaces ainsi que de la modernisation des administrations douanières de la région. Plusieurs objectifs ont été définis dont entre autres : le renforcement de la communication et de la solidarité, l'optimisation des contributions au fonds régional, l'octroi des moyens adéquats aux structures régionales pour leurs fonctionnements, la promotion des outils et instruments développés par l'OMD, la dotation des structures régionales de statuts nécessaires au bon accomplissement de leur mission ; La promotion de l'échange d'expérience ainsi que le suivi de la mise en œuvre des recommandations etc.

Secrétariat de l'OMD

23. Le rapport présenté par le secrétariat de l'OMD s'est articulé autour de la Mise en œuvre globale du Renforcement des capacités. A cet effet, Monsieur **BERNARD BZINDEN** a mis l'accent sur des thématiques se rapportant au développement organisationnel. Il a noté l'appui de l'OMD à la réforme et à la modernisation douanières de la région notamment dans les domaines de La gestion stratégique ; la gestion managériale ; La gestion moderne des ressources humaines et du développement des relations avec les parties prenantes.
24. Un accent particulier a été mis sur le soutien de l'OMD aux administrations douanières de la région dans le cadre de la mise en œuvre de l'AFE de l'OMC à travers le programme MERCATOR.
25. Au plan des activités conduites il a rappelé l'organisation de la 1ère Conférence des Donateurs ainsi que plusieurs autres activités de soutien pour la mise en œuvre des 5 objectifs stratégiques issus du plan stratégique régional 2013-2017 (Leadership, gestion stratégique, gestion des RH, partenariats et procédures douanières. Il a indiqué que le projet MADAO, financé par la Suède, a entamé sa 2ème phase et plusieurs pays ont pu bénéficier de projet notamment en matière de développement des outils RH, de relations avec les Parties prenantes (Mise en place du CNFE, d'étude sur la TRS et de gestion stratégique. Le Projet d'inter connectivité des systèmes informatiques pour le contrôle du transit occupe également une place importante parmi les activités organisées par l'OMD en faveur des administrations de la région.
26. Certaines opérations telles que **WESTERLIES 3** pour la lutte contre le trafic illicite de Met-Amphétamine, **Ailes Africaines 2** concernant la surveillance de l'aviation privée, **COCAIR V** pour la lutte contre le trafic de la cocaïne etc., ont bénéficié du soutien de l'OMD avec des résultats très satisfaisants.
27. Concluant ses propos sur toutes ses activités, Monsieur BERNARD a fait quelques constats qui se résument aux points suivants : changements fréquents des responsables des administrations douanières et impacts positifs sur le renforcement des capacités notamment en ce qui concerne certaines thématiques prioritaires pour les administrations : Dossier Recettes (SH, Valeur, Origine), Facilitation des échanges, lutte contre la fraude une appropriation inadéquate de certains outils de l'OMD etc.

Bureau Régional pour le Renforcement des Capacités (BRRC)

28. L'attaché technique du BRRC a d'abord présenté le fonctionnement de la structure régionale qui repose sur une dizaine de cadre en grande partie fournis par le pays hôtes. Il a souligné que le Cameroun a affecté un de ses hauts cadres pour épauler le bureau régional.
29. En ce qui concerne les activités réalisées elles sont relatives à la participation aux réunions suivantes :21ème Conférence des Directeurs généraux (Abidjan), Réunion des points de contact AOC (Bamako), Rencontre avec la Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO),Rencontre avec l'administration des douanes de la Corée du Sud (12 et 13 décembre 2016, Abidjan).
30. La rencontre avec la CEDEAO vise essentiellement à approfondir les relations CEDEAO/BRRC-AOC / Secrétariat OMD ; élaborer une base de collaboration entre les deux (2) structures au profit des Administrations des douanes de la CEDEAO et organiser conjointement un séminaire sur l'évaluation en douane et l'élaboration d'un fichier valeur au niveau sous régional grâce à l'appui de la GIZ.
31. S'agissant de la rencontre avec les douanes coréennes, elle vise a développé un cadre de mutualisation dans l'organisation et l'animation des séminaires organisés par l'une ou l'autre des parties.et l'échange d'expériences, de bonnes pratique et d'experts entre le BRRC-AOC et la KCS.
32. D'autre part, la douane coréenne s'engage à soutenir le BRRC-AOC dans la mise en œuvre de sa stratégie de renforcement des capacités des Administrations membres de la Région en facilitant son accès au Fonds de Coopération Douanière de la Corée (KCF) basé à l'OMD.

Centres Régionaux de Formation (CRF)

33. Les trois responsables des centres régionaux ont respectivement présenté leur rapport d'activités.
34. Ainsi, le CRF de Ouagadougou a indiqué que relativement à son cahier de charges, il n'a pu élaborer qu'un répertoire national des formateurs spécialisés. Néanmoins quelques activités de formation ont été menées dans ce centre. Notamment une formation sur le SH 2017 du 26 juin au 1er juillet et un séminaire sur le renseignement suivi d'un autre sur l'origine. Le présentateur a également notifié la parution prochaine du 2eme numéro de la revue. Il a en outre souligné que le centre a bénéficié d'un renforcement de ses capacités d'accueil notamment à travers la rénovation de la salle de conférence et la mise à disposition de matériel pédagogique.
35. Le responsable du CFR d'Abuja, a indiqué comme activités réalisées entre autres, l'organisation d'un atelier régional pour la validation du Codes des

Douanes des pays membres de la CEDEAO. Il a aussi informé que le centre accueillera en février 2017 un atelier sur le renseignement.

36. Le responsable du CRF de Brazzaville a souligné que son centre devrait accueillir deux importantes rencontres, à savoir la réunion des gestionnaires des ressources humaines et un atelier sur l'ingénierie de la formation. Mais des difficultés rencontrées n'ont pas pu permettre la tenue de ces deux rencontres. Toutefois, des contacts sont noués avec la Vice-présidence pour arriver à effectuer ces activités.

Bureaux Régionaux de Liaison Chargés du Renseignement (BRLR) Afrique Occidentale / Afrique Centrale

37. Le responsable du BRLR AO a présenté les activités effectuées par sa structure pour la période du 1er mai au 1er décembre 2016. Elles se résument pour l'essentiel à un appui apporté lors de l'opération WESTERLIES4 qui s'est déroulée du 18 au 27 mai 2016. Cette opération a enregistré quelques 270 saisies portant sur la drogue, les produits de la CITES et autres prohibitions. Il a également notifié la participation de sa structure à l'opération Ailes Africaines qui s'est déroulée du 07 au 14 juin 2016 et qui a permis de contrôler quelques 170 aéronefs. Cette opération a eu des effets induits en terme de saisie de drogue, des armes et munitions ainsi d'autres produits illégaux.

38. Il a aussi indiqué que le BRLR a émis un message d'alerte suite à une saisie portant sur des fusils AK47 par les douanes maliennes, dissimulés dans le compartiment du moteur d'un véhicule Mercedes.

39. En matière des données introduites dans le CEN, il a indiqué qu'il reste relativement faible par rapport aux potentialités de la région, malgré une hausse de 19% par rapport à l'année précédente (1791 cas en 2015 contre 2135 cas au 1er décembre 2016).

40. Sur le plan de renforcement des capacités, le responsable a informé que le deux BRLR ont organisé un séminaire sur le renseignement à Bangui, un autre sur le CENcom en Guinée Bissau

41. Tout en rappelant dans un premier temps les missions des BRLR, le responsable du BRLR AC a fait le point sur les activités de sa structure. Outre la participation à la 7ième réunion annuelle conjointe des correspondants nationaux et d'autres rencontres, la diffusion des alertes et des bulletins d'information et d'analyse, le BRLR-AC a élaboré deux projets d'opération de lutte contre le grand trafic. Il s'agit du projet **BONOBO** pour lutter contre le trafic illicite des produits de la CITES notamment les grands primates, les pangolins et les éléphants et du projet **SENGHOR** pour lutter contre le trafic des biens culturels.

42. Il a aussi dans sa présentation relevé quelques défis auxquels sont confrontés les BRLR, notamment le manque de personnel pour leur bon fonctionnement, la faible réactivité des CN, l'insuffisance des données introduites dans le CEN etc.

GTR Informatique

43. La Côte d'Ivoire pays leader du GTR Informatique a présenté le rapport d'activités de ce groupe de travail.
44. Après un rappel des travaux de la deuxième réunion tenue en Abidjan en Côte d'Ivoire du 20 au 22 janvier 2016, le GTR a présenté pour chacune de ses trois commissions : les pays membres, le thème de réflexion et les résultats attendus de leurs travaux.
45. Il a également annoncé la mise en œuvre sur le site régional, des outils de travail du GTR à savoir : un espace dédié au groupe de travail, un formulaire pour l'inscription en ligne des délégués des pays membres et un forum par commission. Ces outils permettront le démarrage effectif des travaux des commissions.
46. Enfin, il a annoncé la tenue des travaux des commissions prévues entre les mois de février et mars 2017.

Comité Finances d'audit

47. Le comité de Finances et d'Audits a dans un premier temps présenté un tableau récapitulatif des contributions de chaque membre au fonds régional. Il ressort de cette présentation que sur 14 administrations membres ont acquitté à la date du 17 décembre leur cotisation de l'année 2016.
48. Le comité a aussi indiqué que le budget 2016- 2017 a été en partie décaissé et que le décaissement se poursuivra courant les quatre prochains mois de l'exercice budgétaire.
49. Pour les huit (8) mois de l'exercice budgétaire, les ressources s'élèvent à **110.283** euros pour des dépenses de **92.048** euros, ce qui fait apparaître un solde de **18.235** euros.
50. La balance du compte au 30 novembre 2016 cumule un total des ressources de 603.813 euros pour des dépenses cumulées de 585.578 euros, donc un solde 18.235 euros.
51. Le comité a noté avec satisfaction le versement dans le compte régional de la somme de **3.269** euros par les BRLR, représentant le reliquat d'un montant mis à leur disposition.
52. Le comité a enfin félicité les administrations qui se sont acquittées de toute leur cotisation et a encouragé les autres pays à s'en acquitter le plus promptement possible.

B) PRESENTATION DU COORDONNATEUR DE L'OMD POUR LA REGION

AOC :

- **Intensification du processus d'accréditation des experts AOC**

53. Le coordonnateur de l'OMD pour la région AOC a fait le point des accréditations des experts de la région AOC.

54. Pour l'accréditation des Conseillers du Programme MERCATOR (CPM) : un atelier 'continental a été organisé en 2016 à Yaoundé sur financement de l'Union Africaine et l'OM et 15 Candidats de la région ont été présélectionnés dont 5 ont eu la pré accréditation.

55. Quant à l'accréditation pour la CKR, un atelier global a été organisé à Bruxelles en 2016 avec la participation d'Experts AOC, mais aucun candidat n'a été accrédité.

56. Relativement à l'accréditation LMD, le coordonnateur a indiqué que l'ambition du Secrétariat est d'accréditer un nombre restreint d'Experts qui peuvent animer ses ateliers. LMD ; or en ce moment, il n'est pas de l'ambition du Secrétariat d'organiser des ateliers régionaux d'accréditation.

57. Concernant l'implication des experts AOC dans les missions de l'OMD, il a souligné que des experts de la région ont participé ou vont participer à certaines missions du secrétariat. Il s'agit entre autre de la mission phase 3 au Gabon (1 expert AOC) ; mission phase 1-2 RCA (janvier 2017 avec 3 experts AOC confirmés) ; de la mission phase 3 au Cameroun (Experts à confirmer encore).

58. Diverses autres missions ont également été conduites avec la participation active d'experts AOC formés par le projet MADAQ, notamment en matière de GRH et engagement des parties prenantes, sur le SH, l'origine et l'élaboration du rapport du Coordonnateur sur les progrès réalisés en matière de renforcement des capacités et au Conseil de l'OMD.

59. Pour clore ses propos, le coordonnateur a fait un focus sur l'AFE en indiquant qu'à la date d'aujourd'hui, il reste que 7 signatures pour que cet accord entre en vigueur. Il a exhorté les administrations membres à s'y atteler à prendre des dispositions pour sa mise en œuvre. Il a spécifié que les accréditations dans les domaines spécifiques tiendront compte de cet accord dans plusieurs de leurs aspects.

- **Elaboration du rapport du Coordonnateur sur les progrès réalisés en matière de renforcement des capacités et au Conseil de l'OMD**

60. Sur le sujet, il a plus invité les participants à une réflexion sur la manière de collecter les informations de manière rationnelle, afin d'élaborer des rapports sur les évolutions de renforcement de capacité au niveau de chacune des administrations de la région.

C) DEFIS DE LA REGION OMD -AOC ET ESQUISSES DE SOLUTIONS (SENEGAL)

61. Le Sénégal, pays leader a présenté dans un premier temps la genèse de la création du GTR qui a travaillé sur cette thématique. Elle procède d'un constat lors de la 15ième réunion du comité des experts tenus à Niamey pour mettre en place un groupe de travail qui va réfléchir sur les défis qui se posent à la région et d'esquisser des solutions.
62. La démarche adoptée par le GTR consiste à présenter tous les défis sans priorisation en vue d'une prise en charge globale puis faire ressortir l'intérêt de leur prise en charge au regard de la démarche stratégique de l'OMD et de la Région AOC ; mettre en relief les orientations et les outils de l'OMD qui peuvent permettre une prise en charge de ces défis ; et enfin susciter l'intérêt des Directeurs généraux sur l'importance de ces défis et la nécessité de les relever.
63. Les résultats parvenus par le GTR a permis d'identifier onze (11) domaines à savoir: (I) la politisation de la Douane, (II) le leadership, (III) la gestion des ressources humaines, (IV) les multiples interventions des sociétés d'inspection, (V) la dépendance au SYDONIA, (VI) l'actualisation et l'harmonisation des codes communautaires, (VII) les accords de partenariat économique, (VIII) le transit régional, (IX) la criminalité transfrontalière organisée, (X) la gestion coordonnées des frontières, et (XI) l'accord sur la facilitation des échanges.
64. Pour chacun des défis identifiés, des outils et instruments développés par l'OMD ont été proposés comme solutions. C'est ainsi qu'à titre d'exemples, on peut dire que pour le défi lié à l'ingérence politique, le leadership et la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Effectifs axée sur la Compétence (GPEEC) apparaissent comme la solution. En ce qui concerne le problème de la gestion des ressources humaines, des outils comme la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Effectifs axée sur la Compétence (GPEEC) peut être l'une des actions de modernisation des administrations douanières, eu égard aux carences constatées dans ce domaine d'une part, et d'autre part, au rôle central que doivent jouer les ressources humaines dans le développement et la performance des administrations.
65. D'autres outils comme le Projet de Modernisation des Administrations des Douanes de l'Afrique de l'Ouest (MADAO), le référentiel des emplois, le référentiel des compétences, le dictionnaire des compétences et descriptifs de poste apparaissent comme des solutions.
66. Pour terminer, le présentateur a indiqué que le document a été adopté par la 21ième Conférence des DG et qu'il a été recommandé de s'approprier le document de synthèse sur les défis de la région en l'intégrant respectivement dans les plans stratégiques nationaux et dans le plan stratégique régional actuel et futur.

D) 2^{EME} CONFERENCE DES DONATEURS :

- **Progrès réalisés en matière de maturation des projets et travaux préparatoires de la 2^{ème} conférence des donateurs Résumé des travaux de la 8^{ème} réunion du Sous-comité des DGD de l'Union Africaine (Harare, novembre 2016)**

67. La vice-présidence a présenté les projets à caractère régionaux et ceux à caractère nationaux. Ainsi les projets régionaux suivants devront faire l'objet de maturation des pays ou structures leaders: Extension du Projet MADAQ, Renforcement du renseignement par l'utilisation du CEN et nCEN, Programme régional d'OEA , Programme régional de Coaching, Atelier de formation des formateurs et des gestionnaires des Ressources humaines , Programme de Suivi évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique régional de l'Afrique Occidentale et Centrale, Projet de poursuite et d'extension de la mutualisation du renseignement fluviomaritime , Projet d'interconnexion informatique des douanes du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal, Projet sur la sécurité régionale – SPC ++ , Accréditation et professionnalisation des experts provenant des douanes africaines.
68. A ce jour, seuls les projets suivants sont mûris : Le renforcement du renseignement par l'utilisation du CEN et nCEN ; Le programme régional d'OEA et Le projet d'interconnexion informatique des douanes du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal.
- 69.
70. Les autres structures ou pays leaders sont invités à transmettre leurs présentations avant 22^{ème} Conférence des donateurs prévue au Bénin.
71. Des projets nationaux ont également été présentés aux participants. Il s'agit du Projet de construction et d'équipement d'une Ecole Nationale des Douanes (Bénin), Stratégie de communication /Habillement (Cap vert), Projet d'appui au développement d'un site web et de l'intranet(Gabon), Projet de renforcement des capacités institutionnelles des Douanes(Gambie).
72. Toutefois, la vice-présidence a fait ressortir les difficultés financières que le Bénin éprouve pour accueillir cette activité. Néanmoins, le Secrétariat de l'OMD a pu obtenir un appui de la Chine pour le financement de cette conférence qui va être couplée avec un atelier sur l'AFE. La période du 1er trimestre 2017 a été retenue pour l'organisation de ces deux activités. La Vice-présidence a également lancé un appel pour que des pays puissent se prononcer pour remplacer le Bénin s'il désiste formellement à organiser cette activité.

- **Résumé des travaux de la huitième session du Sous-comité des DGD de l'Union Africaine (Harare, novembre 2016)**

73. La 8^{ème} session du SC-DGD-UA s'est tenue du 17 et 18 novembre à Harare. La vice-présidence qui présente le résumé de cette session a indiqué qu'elle s'est déroulée sur le thème "des barrières aux passerelles" et qu'elle a enregistré la participation de plusieurs pays de la région AOC.
74. Cette rencontre a été le lieu de parler de la Zone de Libre Echange Continentale et l'Union douanière prévues respectivement à l'horizon 2063 et 2022. Ces projets

ont pour objectif de promouvoir les échanges commerciaux des pays africains, accroître le commerce interafricain et la compétitivité des entreprises africaines ainsi que la facilitation de la libre circulation des biens et des personnes.

75. Pour mener à bien ces projets, l'UA s'appuie sur les communautés économiques régionales(CER) comme la CEDEAO, la CEMAC etc. pour aboutir à la création de l'Union douanière et la multiplication des Poste de contrôle Juxtaposés(PCJ) dont beaucoup sont déjà opérationnels dans la région AOC.

76. Pour ce faire, il est prévu de mesures d'accompagnements telles que la réduction des points de contrôle à l'intérieur des frontières, l'harmonisation des procédures, l'interconnexion des systèmes informatiques et l'amélioration des infrastructures.

77. La réunion s'est aussi penché sur d'autres sujets non moins importants tel que l'examen des accréditations de l'atelier d'accréditation de l'OMD et la décision sur l'institution d'un prélèvement de 2,5% sur toutes les importations à partir de 2017. A cet effet un Groupe de travail a été créé pour examiner les modalités de mise en œuvre de cette décision et de faire des propositions à la Commission de l'UA lors de la prochaine réunion qui aura lieu au Cameroun.

- **Résumé de la 76^{ème} session de la Commission de Politique Générale (CPG) de l'OMD (Russie, décembre 2016)**

78. La vice-présidence qui a participé avec le Bénin et le Ghana à la 76^{ème} Comité de Politique Générale qui s'est tenue à Moscou du 05 au 07 décembre 2016, a fait le résumé des travaux.

79. Il ressort de ce résumé que la réunion s'est déroulée en deux phases dont la première a été consacrée à la présentation des rapports sur l'évolution du dossier compétitivité économique, la lutte contre la fraude, la Douanes Numérique etc.

80. La deuxième phase des travaux a été consacrée au commerce électronique, à la facilitation des échanges, à l'initiative sur la sécurité, à la mesure de la performance, au plan stratégique 2016-2018, au statut des structures régionales et à la gouvernance.

81. Le présentateur a indiqué que la vice-présidence a pris part activement aux travaux sur les différentes thématiques notamment en présidant l'atelier sur les flux financiers. En ce qui concerne l'initiative sur la sécurité, la Vice-présidence a présenté les résultats des travaux du projet SPC++, sur le document sur le statut des structures régionales.

82. En ce qui concerne le point sur le statut des structures régionales, la vice-présidence a présenté trois hypothèses : la 1^{ère} consiste à considérer ces structures comme des démembrements de l'OMD auquel cas, il faut leur appliquer les pratiques encours. La deuxième hypothèse consiste les considérer comme des entités autonomes qui appellerai à les doter de la personnalité juridique propre à elles. Enfin la dernière est celle de les considérer comme des entités neutres, auquel cas, il faut leur proposer un cadre juridique. L'Union Européenne a apprécié cette initiative et a décidé de l'inscrire à l'ordre de jour de

sa prochaine réunion. Des pays comme la Chine et les USA ont également soutenu le projet et ont proposé son inscription à l'ordre de jour du prochain Conseil de l'OMD.

83. Relatant les discussions sur la gouvernance, il a indiqué que la question concernant la limitation des mandats du Secrétaire Général et du Secrétaire Général Adjoint, a été soumise au vote faute de consensus. Toutefois ni les partisans du statuquo, ni les partisans du changement n'ont obtenu la majorité de 2/3 requise. Donc le statuquo a été maintenu et il a recommandé d'inscrire ce point à l'ordre de jour de la prochaine Conférence des DG

E) FACILITATION DES ECHANGES

- **Mise en œuvre de l'AFE de l'OMD :**

- **Evolution au niveau de la gestion du programme MERCATOR et Evolution enregistrée dans les différents pays**

84. Le coordonnateur régional a rappelé qu'il reste juste sept (7) signatures pour que l'AFE entre en vigueur. Il a indiqué que probablement l'accord pourrait entrer en vigueur au mois de février 2017 et qu'il sera contraignant pour tous les pays y compris ceux qui ne l'ont pas signé.

85. Il a invité les pays AOC à faire fonctionner les Comités Nationaux mis en place en spécifiant qu'il existe des mesures d'assouplissement pour les pays en développement qui peuvent bénéficier de l'assistance dans le cadre de mise en œuvre des mesures de la catégorie A et C.

86. Les pays suivants sont à inscrire sur la liste des pays ayant adhérés à l'AFE. Il s'agit du Niger, du Togo, de la Côte d'Ivoire et le Mali qui sont les seuls pays à avoir ratifié jusqu'à présent l'AFE.

- **Adhésion à la Convention de Kyoto révisée : la situation des différents pays**

87. Cette présentation ressort du rapport du coordonnateur régional fait la veille. Le Cameroun, le Niger et la Sierra Léone sont les seuls pays AOC qui ont déposé leur instrument de ratification de la CKR.

88. Le Coordonnateur a encouragé les autres pays à aller davantage vers la mise en œuvre des instruments développés par L'OMD pour le compte de ses membres.

F) NOUVEAUX SUJETS :

- **La douane numérique : présentation du projet de dématérialisation des procédures à la Direction Générale des Douanes de Côte d'Ivoire**

89. Le processus d'informatisation des services douaniers a débuté en 1982 et est aujourd'hui marqué par la mise en place de nombreuses réformes (SYDAM WORD, DECISIONNEL, etc.). Ce projet d'une durée de 24 mois, vise à optimiser et dématérialiser les services offerts aux usagers, faciliter l'accès aux services, réduire les coûts, renforcer les systèmes existants et lutter contre la fraude au niveau documentaire.

90. L'organisation de ce projet à travers le comité de pilotage, le comité fonctionnel et l'équipe projet constitue un atout majeur dans sa mise en œuvre. A ce jour, le projet connaît des avancées dans la phase de sa mise en œuvre et l'Administration des Douanes de Côte-d'Ivoire reste entièrement disponible à partager cette expérience avec les Administrations Membres de la région.

- **Lutte contre l'insécurité grandissante dans la région : état d'avancement du projet SPC++ mené par le Nigeria**

91. Le Nigeria, pays leader, a développé toutes les évolutions du Projet SPC++ qui a été approuvé par la conférence des DG tenue à Abidjan en avril 2016. Comme initiative régionale à lutter contre l'insécurité grandissante dans la région.

92. Il a indiqué que la première démarche à consister à l'élaboration par le Nigéria, de la note conceptuelle du projet qui a été envoyée aux administrations participantes au projet (Bénin, Cameroun, Niger, Nigéria, RCA et Tchad) pour recueillir leurs observations et les inviter à désigner leurs experts au sein du comité technique.

93. Dans une seconde étape, le projet a fait l'objet de promotion à des ateliers et séminaires tels que la réunion annuelle conjointe des correspondants nationaux des BRLR, à la conférence PICARD tenue à Manille et à des Universités comme celle de Victoria au Canada.

94. D'autres structures comme le Secrétariat de l'OMD, l'Initiative Mondiale contre le Crime organisé, la région MENA ainsi que la Tunisie ont marqué leur intérêt pour ce projet et ont apporté leur appui lors de la première réunion du Comité technique.

95. Lors de cette première réunion du comité technique, des zones frontalières communes aux pays participants au projet ont été retenu pour faire l'objet d'une étude avec l'appui de l'Unité de recherche de l'OMD, sur la vulnérabilité de la présence douanière et le rôle de la douane dans les zones de conflit ou potentiellement "confligène".

96. La réunion a également retenu le principe de la mise en place d'un cadre juridique sur la base du modèle du protocole de l'OMD sur l'assistance mutuelle administrative.

- **Etat d'avancement du projet d'interconnexion**

97. Depuis la dernière Conférence des DGD d'Abidjan, le Togo a rejoint le groupe pilote faisant passer le nombre de pays à six (06). Le projet a été mûri envoyé à la Vice-présidence en prélude à la 2ème Conférence des donateurs.

98. Par ailleurs, l'équipe projet a pris part du 07 au 09 novembre 2016 à une rencontre avec la CEDEAO à Abuja au Nigeria, de même à un atelier organisé à Lomé au Togo par la CEDEAO et l'OMD sur la modélisation des données.

G) ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA 21^{EME} CONFERENCE DES DIRECTEURS GENERAUX DES DOUANES :

• **Vice-présidence**

99. La mise en œuvre des deux recommandations de la Vice-présidence est en cours et ces recommandations sont suffisamment prises en compte dans la vision de la Vice-présidence.

• **Secrétariat de l'OMD**

100. Pour sa part, le Secrétariat de l'OMD a mis en œuvre les recommandations formulées à son endroit, même s'il n'a reçu requête n'a été pour le E-learning. L'extension du projet MADAO à l'Afrique Centrale a connu un début de mise en œuvre à travers le soutien apporté aux douanes gabonaises et la participation de l'Afrique Centrale aux activités du projet MADAO.

• **BRRC**

101. Le BRRC a largement avancé dans la mise en œuvre des recommandations qui se traduit entre autres par la prise en compte du document stratégique sur les défis de la région dans le projet de plan stratégique régional 2017/2021.

• **Centres Régionaux de Formation (CRF)**

102. Les CRFs dans l'ensemble n'ont pas connu une mise en œuvre des recommandations considérable. Ils ont été par ailleurs invités à s'y investir.

• **Bureau Régionaux de Liaison chargé de renseignement(BRLR)**

103. Les BRLR-AOC n'ayant pas directement des recommandations en charge, ont tout de même participé à la mise en œuvre des recommandations liées au renseignement.

H) SYNTHESE DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ADDRESSEES AUX ADMINISTRATIONS DOUANIERES DE LA REGION

104. Sur les 23 Membres de la Région, seul 09 ont répondu au questionnaire envoyé par la Vice-présidence relativement à l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations. Ce faible taux de réactivité a été décrié.

105. La méthodologie d'évaluation adoptée a été largement appréciée des participants. Les résultats de cette évaluation appellent les Administrations douanières à intensifier la mise en œuvre des recommandations.

106. La Vice-présidence a appelé à plus de réactivité afin que l'échantillonnage soit représentatif et donc des résultats fiables.

- **Fin des contrats avec les sociétés d'inspection**

107. Le Secrétariat a réaffirmé sa disposition à accompagner les Administrations qui souhaitent mettre fin aux contrats avec les sociétés d'inspection. Depuis 2013, le Nigeria, le Ghana, la Mauritanie et la R.D. Congo sont parvenus à cette fin. Ces Administrations rentent disponibles à partager leurs expériences.

108. Le Burkina Faso, le Bénin et le Togo ont marqué leur intention à l'OMD à travers une requête d'assistance.

109. Le Niger pour sa part, contrairement à la coutume, vient de voir la société d'inspection demandé de sa propre initiative la fin du contrat. Un comité a été mis en place pour la transition.

- **Présentation des nouvelles activités de l'OMD dans la région**

110. Trois ateliers régionaux entièrement financés sont prévues notamment sur le contrôle a posteriori (CAP) à Yaoundé au Cameroun, sur la stratégie de gestion de risques à Abuja et sur le renseignement à

111. La conférence des DGD est prévue en avril 2017 à Dakar au Sénégal. Par ailleurs la Conférence des DGD francophones est annoncée en novembre 2017 à Abidjan en Côte-d'Ivoire.

- I) **REDACTION DES RECOMMANDATIONS ET DE LA 17EME REUNION DU COMITE DES EXPERTS**

112. L'équipe des rapporteurs a procédé à la consolidation de toutes les recommandations à soumettre à l'adoption plénière

- J) **DISCUSSION SUR LE PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE REUNION DU COMITE DES EXPERTS ET DE LA 22EME CONFERENCE DES DIRECTEURS GENERAUX DES DOUANES DE LA REGION OMD-AOC A DAKAR**

113. Un groupe constitué de la Vice-présidence, du Secrétariat de l'OMD, le BRRC, le Sénégal et le Nigeria a été désigné à cet effet.

- K) **ADOPTION DES RECOMMANDATIONS DE LA 17EME REUNION DU COMITE DES EXPERTS**

114. L'équipe des rapporteurs a soumis le projet de recommandations à l'adoption des experts. Au terme des échanges, les recommandations adoptées sont :

- I. **Au titre du renforcement des capacités**

Aux administrations des douanes de la région :

- De vulgariser les outils et instruments de l'OMD en les inscrivant dans les modules de formations de leurs personnels ;
- De créer les conditions de restitution des savoirs acquis lors des formations ou ateliers régionaux.

Au BRRC :

- de procéder au recensement de tous les experts accrédités de la région afin de mettre un répertoire de formateurs à la disposition des centres régionaux de formation

II. Au titre du fonds régional

A la Vice-Présidence:

- D'envoyer les lettres de rappel des contributions aux Administrations Membres au moins trois mois avant la fin de l'année pour répondre à l'exigence de la programmation budgétaire ;

III. Au titre de la technologie de l'information et de la communication

Au GTR informatique

- de proposer une stratégie pour une meilleure appropriation du Sydonia par les administrations utilisant Sydonia.

IV. Au titre de l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations

A la vice-présidence

- d'envoyer la matrice de suivi de mise en œuvre des recommandations deux mois avant la réunion du comité des experts

Aux administrations douanières :

- de procéder à l'exercice de suivi de mise en œuvre des recommandations et de transmettre la matrice renseignée à la vice-présidence un mois avant la réunion du Comité des experts.

V. Au titre des mesures à envisager pour répondre aux grands défis de la région :

A la Vice-présidence

- de développer la coopération entre la région OMD-AOC avec les autres régions notamment dans la recherche des bonnes pratiques
- d'organiser dans le meilleur délai un atelier régional avec toutes les parties prenantes pour mener une réflexion profonde sur la question de la garantie en matière de transit ;
- de mener une étude sur les Postes de contrôle juxtaposés (PCJ) dans le contexte de la facilitation des échanges.

Aux administrations douanières :

- de contribuer à la ratification de l'accord de Bali qui doit être notifié à l'OMC ;
- d'enrichir le document proposé par le GTR sur les grands défis de la région OMD-AOC et le transmettre au pays leader au plus tard en fin février 2017.

CEREMONIE DE CLOTURE

118. Clôturant les travaux, **Le Général de Brigade TOUMANY SANGARE**, Directeur général des douanes de Guinée, a apprécié la qualité des débats qui ont abouti à des recommandations pertinentes. Aussi, a-t-il insisté sur l'importance de leur mise en œuvre immédiate, compte tenu de la vitalité et de la pertinence des questions de modernisation douanière.

Fait à Conakry, le 21decembre 2016

Le comité des experts